



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels ATSS et d'encadrement

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
et d'encadrement
Service DPAE 2
Secrétariat
Bureau 655
Affaire suivie par :
Audrey PEPIN
Tél : 01 57 02 61 87
Mél : ce.dpae2@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des corps des adjoints administratifs de l'éducation nationale et des adjoints techniques des établissements d'enseignement

Le recteur de l'académie de Créteil,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°91-462 du 14 mai 1991 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques des établissements d'enseignement du ministère de l'éducation nationale et au corps des techniciens de l'éducation nationale ;

Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2022-670 du 26 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains fonctionnaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 portant nomination des membres du bureau de vote électronique centralisateur (public) et des bureaux de vote électronique correspondants ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des adjoints administratifs de l'éducation nationale et des adjoints techniques des établissements d'enseignement en date du 8 décembre 2022 ;



Arrête

Article 1 : Sont nommés membres de la commission administrative paritaire académique des corps des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et des adjoints techniques des établissements d'enseignement, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

A. Représentants de l'administration

a. Membres titulaires

Monsieur David BERAHA	Secrétaire Général Adjoint, Directeur des Relations et des Ressources Humaines (94)
Madame Anne TANGUY	Cheffe de la division des personnels ATSS et d'encadrement (DPAE) – Rectorat de Créteil (94)
Madame Luxelle FLORINA	Cheffe de service de la DPAE2 – Rectorat de Créteil (94)
Madame Stéphanie BORRELLI	Cheffe d'établissement - Collège Condorcet - Maisons-Alfort (94)

b. Membres suppléants

Madame Rachel HENRY	Directrice adjointe des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil (94)
Madame Julie GUITTON	Adjointe à la cheffe de division des personnels ATSS et d'encadrement (DPAE) – Rectorat de Créteil (94)
Madame Alize MARIE-JOSEPH	Cheffe de service de la DPAE3 – Rectorat de Créteil (94)
Monsieur Julien LALIVE	Chef de division de la Division des Etablissements (DE) Rectorat de Créteil (94)

B. Représentants élus du personnel

a. Membres titulaires

Au titre de SNASUB-FSU

Monsieur Yann MAHIEUX	DSDEN de la Seine-Saint-Denis - Bobigny (93)
Madame Martine AMOUNY	Collège Madame De La Fayette - Coulommiers (77)
Madame Émilie PELLIZZARI	Collège Louise Michel - Clichy-sous-Bois (93)



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels ATSS et d'encadrement

Au titre de A&I-UNSA

Monsieur Franck CHARRONDIÈRE

Collège Jean Jaurès - Pantin (93)

b. Membres suppléants

Au titre de SNASUB-FSU

Madame Houria BOUKHEMLA

Rectorat de l'académie de Créteil - Créteil (94)

Madame Imane LAHMIDI

Collège Aimé et Eugénie Cotton - Le Blanc-Mesnil (93)

Madame Marie GRATIAN

Collège Pablo Neruda - Pierrefitte-sur-Seine (93)

Au titre de A&I-UNSA

Madame Catherine LOUYA

Lycée polyvalent Eugène Delacroix - Drancy (93)

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le **7 AVR. 2023**

Pour le Recteur et par délégation
Le secrétaire général
de l'académie de Créteil

Mehdi **CHERFI**